



Le SNEPAP-FSU rencontre la Direction de l'ENAP

Le **SNEPAP-FSU** a été reçu par la direction de l'ENAP le 23.07.25. Les échanges ont porté sur :

- Pôle Histoire et Criminalité Appliquée (PHCA)

Le PHCA se crée à moyens constants. Il revêt 3 volets :

- Histoire, intégrant le musée pénitentiaire
- Criminologie appliquée
- Recherche

Seul l'aspect immobilier a été abordé. Il sera intéressant que l'ENAP précise le contenu de chaque volet.

Les travaux commencent en septembre 2025 et la livraison est prévue pour décembre 2027.

Le PHCA offrira un **nouveau pôle bâtementaire construit en dehors de l'enceinte de l'ENAP** afin d'ouvrir au public la partie muséale. Elle ne sera pas référencée Musée de France car le cahier des charges serait trop lourd pour l'école, notamment en heures d'ouverture.

Ce nouveau bâtiment permettra une réorganisation des services et compensera une partie des modulaires voués à disparaître.

Installés en zone inondable, ils ne peuvent pas être pérennisés mais leur maintien est prolongé provisoirement.

L'extension de l'ENAP ne résoudra pas le manque de places constaté. Le seuil de criticité est évalué et des solutions sont étudiées : création d'antennes, d'une nouvelle école... La location de bâtiments extérieurs est actée (300m²).

Des vestiaires aménagés sont prévus pour que les PS ne sortent pas de l'ENAP en tenue.

Nous interrogeons sur la **sécurité** d'un bâtiment hors enceinte : la vidéosurveillance extérieure sera renforcée.

Sur la sécurité actuelle après les faits d'avril 2025, une enquête a été réalisée. L'éclairage sur les parkings (hors enceinte) doit être amélioré. L'hypothèse incendie est maîtrisée. Le risque d'intrusion demeure à travailler.

- Groupe de Travail tuteurs et évaluations des élèves et stagiaires

Le **SNEPAP-FSU** demande une formation des tuteurs et un travail de fond sur l'évaluation des élèves et des stagiaires.

Aujourd'hui, un agent ayant obtenu la moyenne peut être titularisé quand bien même le service où il aura effectué ses stages estime qu'il n'a pas acquis les compétences nécessaires.

L'ENAP renvoie aux DISP et à la SDRH de la DAP la formation et gestion des tuteurs. Le **SNEPAP-FSU** rappelle la place importante de l'ENAP dans ce système.

- Regroupements coordonnateurs culturels, ASS, psychologues...

Des regroupements de professionnels à l'ENAP sont proposés depuis peu. L'école n'a pas connaissance de difficultés mais remarque que les cohortes sont trop hétérogènes pour que le contenu donne pleinement satisfaction à tous. L'école constate aussi beaucoup de dérogations de professionnels pour ne pas s'y rendre.

Le **SNEPAP-FSU** fait savoir les difficultés rencontrées et demande qu'une **formation d'adaptation soit proposée à tous les corps n'ayant pas eu de formation initiale à l'ENAP** : psychologues, ASS, PA, coordonnateurs culturels...

- Formation d'Adaptation à l'Emploi DPIP

Le **SNEPAP-FSU** est revenu sur la cérémonie de clôture de la FAE DPIP 13. Pour la direction de l'ENAP, ce fut une réussite.

L'école renvoie aux stagiaires, eux-mêmes, la responsabilité d'organiser la présence d'invités, indiquant ne pas pouvoir s'en charger et inviter largement les DI pour de petites promotions... ! Les agents concernés apprécieront !!

Pour le **SNEPAP-FSU**, aucune rupture d'égalité entre les stagiaires n'est acceptable. Pour nous, **il revient à l'ENAP de convier les autorités pour toutes les promotions quels qu'en soient le corps et le nombre**. Il revient, aussi, à la DAP de dépêcher un représentant pour chaque fin de promotion.

Concernant la formation MANAGEMENT des cadres stagiaires, bien que l'ENAP présente 9 modules pour un total de 72h, le **SNEPAP-FSU** évoque les difficultés récurrentes relevées par de nombreux DPIP, toutes voies de recrutement confondues. Ces derniers estiment inadapté le contenu de ces enseignements.

Pour le **SNEPAP-FSU**, l'ENAP doit s'appuyer sur les retours des agents, en leur demandant un **bilan détaillé en fin de formation, afin de pouvoir adapter les futures FAE aux besoins** des différents corps professionnels.

- Formation surveillants

Le **SNEPAP-FSU** alerte l'ENAP sur la nouvelle formation des personnels de surveillance (8 mois) : le module Équipe de Sécurité Pénitentiaire (ESP) ne doit pas occulter les autres enseignements attendus (ex : surveillant acteur...). L'ENAP affirme que toutes les compétences sont envisagées.

Alors que le **SNEPAP-FSU** a porté sa revendication d'une formation de tous les personnels - dont les PS ! - aux Core Correctional Practices, l'ENAP précise que bien qu'en tant que telles les CCP ne soient pas enseignées aux PS, un travail sur la sécurité dynamique est fait avec eux (communication, entretien,

posture).

Pour le **SNEPAP-FSU**, si la sécurité dynamique doit être développée, ces éléments ne reprennent qu'une partie des CCP.

- WIFI

Le **SNEPAP-FSU** interpelle l'ENAP quant à la mauvaise connexion WIFI du site.

Pour l'ENAP, toutes les mesures effectuées sont bonnes mais peuvent être affinées avec des remontées précises des personnels (heures, lieux qui posent problèmes). L'école envisage de développer le nombre de postes en accès libres branchés sur le serveur.

Pour le **SNEPAP-FSU**, la qualité de la connectivité à un wifi haut débit est un enjeu, permettant notamment aux agents d'accéder à des outils de formation, de maintenir plus aisément le lien avec leurs proches, etc.

Pour le **SNEPAP-FSU**, il est navrant que l'ENAP, école nationale, établissement autonome par ailleurs, s'absout sans complexe de son obligation de moyen s'agissant des sujets d'importance.

L'administration doit investir davantage les différents domaines inhérents à la formation des agents, tant initiale que continue.

Les Assises de la Formation lancées l'an dernier vont dans le bon sens, mais se concentrent principalement sur la structuration de la filière formation, alors que les contenus de formation, les liens avec la recherche et l'accompagnement des personnels sont laissés de côté ! Le **SNEPAP-FSU** milite pour leurs approfondissements.